

Thème 4 – Conclusion

LA FRANCE ET LE PATRIMOINE

Introduction.

Présentation du sujet.

Une « passion française » assez récente :

<https://www.lci.fr/politique/loto-du-patrimoine-2019-deuxieme-edition-tirage-exceptionnel-le-14-juillet-et-deux-jeux-a-gratter-2114209.html>

Problématique.

Quelles formes prend-elle ?

Annonce du plan.

On partira de l'évolution de la politique générale du patrimoine, pour aborder ensuite deux exemples, l'un pris dans le patrimoine matériel, l'autre immatériel.

I. L'évolution d'une politique publique. [Manuel pages 284 à 289]

A) Une gestion à l'origine centralisée.

1. Ses fondements. Voir introduction

- **Son cadre institutionnel.**

1830 : création de l'Inspection Générale des **Monuments Historiques**.

Fondation de l'Ecole des Chartes en 1821, de l'Ecole du Louvre en 1882, de l'Institut National du Patrimoine 1991.

L'Etat distingue aussi les entreprises ayant un savoir faire avec le label « **entreprise du patrimoine vivant** ».

- **Les lois.**

Loi de 1913 posant une limite au droit de propriété.

Loi de 1930 protégeant le patrimoine immatériel ou naturel.

Loi de 1962 (Malraux) : extension de la notion de patrimoine aux centres urbains.

2. Ses principes.

- **D'une conception traditionnelle...**

Dans un premier temps, le patrimoine est considéré comme le témoin d'un passé glorieux.

Exercice : voir page suivante.

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000876/le-reconstruction-d-un-monument-martyr-la-cathedrale-de-reims.html>

Exercice

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000876/le-reconstruction-d-un-monument-martyr-la-cathedrale-de-reims.html>

1. Quelle est l'importance de cette cathédrale dans l'histoire de France ?

.....
.....
.....

2. Quels points communs peut-on établir avec la place du château de Versailles ?

.....
.....
.....
.....

3. Quelle est la tonalité du reportage ? Comment l'interpréter ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- ... A une vision plus moderne.

Extension progressive au « petit patrimoine », aux créations contemporaines (construction de Le Corbusier) etc.

B) Son élargissement depuis les années 1980.

1. De nouveaux enjeux.

- **La démocratisation.**

Elle accompagne les évolutions de la société française, sous l'impulsion du Ministre de la Culture Jack Lang (1981-86, puis 1988-93).

Des manifestations populaires sont organisées, comme les journées du patrimoine à partir de 1984 :

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000574/les-journees-du-patrimoine-visite-de-l-elysee-1992.html>

- **L'inflation patrimoniale.**

Texte 2 page 288 *Question* *Voir manuel.*

Cela implique un changement de stratégie pour gérer le patrimoine.

2. Une nouvelle gestion.

- **La décentralisation.**

Les grandes lois de décentralisation (1982-83) préparent la territorialisation du patrimoine.

L'Etat devient plus partenaire que concepteur de la politique patrimoniale.

- **Ses moyens.**

Texte 5 page 289 *Question* *Voir manuel.*

Conclusion.

La politique du patrimoine est donc un bon indicateur des évolutions politiques, sociales et culturelles de la France.

II. La patrimonialisation du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

[Manuel pages 284, 290-291]

A) Un phénomène récent.

1. Ses fondements.

- **Une ancienne région minière.**

Pendant 3 siècles, l'activité minière, a marqué l'économie, la société, les paysages du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais et donc son identité et sa mémoire collective.

- **Son déclin.**

Dans les années 1970, crise économique et processus de désindustrialisation.

<https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00211/la-derniere-remontee-des-mineurs-a-la-fosse-9-9-bis-d-oignies.html>

Vidéo *Question* *Quels éléments retenir du reportage ?*

- **Sa reconversion.**

Les cités minières, jadis lieux de vie, sont souvent devenues des friches marginalisées.

La tentation est grande de tout raser, d'effacer les traces d'un passé devenu douloureux.

Cela entraîne un risque de dépatrimonialisation.

Certaines communes tentent une reconversion en rupture totale avec le passé minier.

Pour que ce patrimoine soit pris en considération, il faut un changement de regard.

2. Sa mise en route.

- **Les acteurs.**

Ce sont surtout les **acteurs locaux** qui se sont organisés pour sauver leur patrimoine de l'oubli, de la destruction.

Autre élément qui a joué dans le processus de patrimonialisation : le **cinéma**.

<https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00003/wallers-arenberg-preparation-et-reperages-du-film-germinal.html>

Photo 3 page 291: Arenberg est ainsi un cas rare d'imbrication d'un patrimoine minier et de décors de cinéma avec lesquels il forme un tout.

Cela ouvre la voie à une évolution plus globale.

- **Un enjeu identitaire.**

<https://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00263/le-bassin-minier-du-nord-pas-de-calais-candidat-a-l-unesco.html>

Vidéo *Question* *Quels sont les objectifs de la patrimonialisation du bassin minier ?*

Le patrimoine de ces régions industrielles est de nature plus identitaire et mémoriel qu'esthétique, ce qui explique le temps qu'il a fallu pour le reconnaître.

Si le démarrage a été lent, depuis une dizaine d'années les choses se sont accélérées. On est donc passé de la rupture (tout raser) à la reconnaissance du passé.

B) Sa mise en valeur.

1. L'intégration au patrimoine mondial.

- **Ses étapes.**

Mobilisation d'acteurs locaux, et volonté politique entraînent le classement par l'État de biens du bassin au rang de monuments historiques.

Étape cruciale : dépôt officiel par le Gouvernement français de la proposition d'inscription du Bassin Minier Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, en 2010.

Enfin consultation du dossier par l'Unesco.

- **Son résultat.**

Décision de l'Unesco en 2012 : classe le site dans la catégorie « paysage culturel évolutif vivant ».

Exercice

Documents page 290-291

1. Que signifie « paysage culturel »?

.....

.....

.....

2. Quels sont ses éléments ?

.....

.....

.....

3. Que signifie « évolutif » ?

.....

.....

4. En quoi « vivant » ?

.....

.....

5. Pourquoi peut-on dire que reconversion et patrimonialisation sont complémentaires ?

.....

.....

2. Ses enjeux.

- Conserver.

Exercice : questions 1 à 3.

- Faire vivre.

Exercice : questions 4 et 5.

3. Le bilan.

- **Une reconversion volontaire, mais difficile.**

Depuis son entrée au patrimoine mondial, le bassin minier connaît un développement touristique et économique et surtout un changement de regard.

- Construction de lieux de mémoire : muséification : **document 4 page 291.**
- Construction de lieux culturels pour revivifier l'économie :
 - Louvre-Lens 2012.
 - Oignies.
 - Loos-en-Gohelle : **document 1 page 290.**
 - Wallers-Arenberg, les décors du film *Germinal* de Berri ont contribué depuis 2015 à convertir le lieu en site innovant ; un pôle d'excellence en images et médias : <https://www.arenberg-minecreative.fr/>
 - Etc.

Toutes ces actions permettent-elles le sauvetage du patrimoine et le développement économique du bassin ?

- **Un patrimoine toujours menacé.**

Six ans après son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, une partie du Bassin minier du Pas-de-Calais est menacé de disparition faute d'entretien.

Si quelques sites ont tiré profit de la patrimonialisation, les revenus touristiques générés et impactant la région ne sont pas à la hauteur.

Conclusion.

Un territoire qui illustre différents enjeux : l'extension de la notion de patrimoine, l'interaction passé/présent/futur...

Pour l'heure, le défi demeure important, la transition est inachevée.

III. Le repas gastronomique des Français.

[Manuel pages 286-287, 292-293]

A) Un élément du patrimoine immatériel.

1. Un héritage.

- **Un savoir-faire.**

Héritage historique de cultures régionales, de terroirs variés.

- **Une pratique sociale.**

En France la gastronomie est vue comme un fondement culturel de l'identité de la nation.

2. Un élément de soft power.

- **Le rayonnement gastronomique.**

Dès le début du XIXe siècle, premier guide de Grimod de la Reynière.

L'attraction planétaire de la gastronomie française commence alors : **document 2 page 292.**

Exercice ; question 1

- **Sa reconnaissance mondiale.**

En 2010 l'UNESCO classe le repas gastronomique français au patrimoine mondial.

Exercice ; questions 2 et 3

Cela accentue le rayonnement culturel du pays, mais contribue aussi à son influence géopolitique.

Exercice

Texte 3 page 293

1. Question du manuel.

.....

.....

.....

Texte 1 page 292

2. Question du manuel.

.....

.....

.....

3. Quels sont les effets de l'inscription au patrimoine mondial?

.....

.....

Texte 5 page 293

4. Question du manuel.

.....

.....

.....

B) Un outil diplomatique.

1. La « diplomatie culinaire ».

- **Ses racines.**

Sous Louis XIV et surtout l'Empire utilisation des repas à des fins politiques.

- **Ses fonctions.**

Talleyrand, Vienne, 1814 : « *Donnez moi de bons cuisiniers, je vous ferai de bons traités* ».

2. Ses enjeux.

- **Géopolitiques.**

Utilisation des repas pour transmettre un message : choix des mets, de l'ambiance en fonction de la nature de ce message. Les visites de chefs d'états sont des occasions de dîners fastueux, pour négocier des accords, montrer des communautés de points de vue...

- **Culturels.**

L'objectif est de faire connaître le pays, montrer son savoir-faire, son art de vivre : **document 4 page 293**. Cet objectif culturel est inséparable d'objectifs économiques ou politiques.

Exercice question 4

Conclusion.

Un exemple qui montre que les enjeux patrimoniaux peuvent prendre des formes très variés.

Conclusion.

Reprise du plan.

Les trois exemples traités confirment l'importance que les Français accordent au patrimoine, sous toutes ses formes et le processus de patrimonialisation semble devoir s'étendre sans cesse.

Réponse à la problématique.

On peut y voir l'expression de la profondeur historique du pays.

Ouverture.

Mais est-ce un élément d'affirmation internationale ou le signe d'un repli sur soi ?